

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22065 - 82ÈME ANNÉE

10 mai : Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition

Esclavage français à La Réunion : la France doit réparer et payer sa dette

Le 10 mai rappelle la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, fruit des luttes des descendants des victimes. À La Réunion, île africaine de l'océan Indien qui fut soumise à l'esclavage pendant la majorité de son histoire officielle, cette mémoire fut portée par les combats populaires et le PCR jusqu'à la reconnaissance du 20 décembre. Aujourd'hui, l'Union africaine ouvre une nouvelle étape : celle des réparations. Face aux héritages du colonialisme et des inégalités, La Réunion doit rejoindre ce combat international pour la justice, la vérité et la dignité.

À la veille du 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, une vérité s'impose avec force : la France ne peut plus commémorer sans réparer. Cette date rappelle le vote par le Parlement français de la loi reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité. Une avancée historique arrachée par les représentants des peuples qui ont subi la barbarie esclavagiste, et non offerte spontanément par l'ancienne puissance coloniale.

L'Afrique unie pour les réparations

Vingt-cinq ans plus tard, une nouvelle étape historique s'ouvre : celle des réparations. L'Union africaine a décidé de faire de la période 2026-2035 une « Décennie de la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations ». Pour la première fois, le continent africain parle d'une seule voix pour exiger justice. L'Afrique ne demande plus la compassion : elle revendique ses droits.

Cette revendication concerne directement La Réunion. Car ici, les conséquences de l'esclavage et du colonialisme sont toujours visibles. Elles sont



dans les inégalités sociales, dans le chômage massif, dans la concentration foncière héritée des plantations, dans la dépendance économique organisée au profit d'intérêts extérieurs. Elles sont aussi dans les mémoires brisées, dans les langues méprisées, dans une histoire longtemps écrite du point de vue des maîtres.

Plus que des indemnisations financières

Les réparations ne se limitent pas à des indemnisations financières. Elles signifient justice historique. Elles impliquent l'accès à la terre, l'investissement massif dans l'éducation, la recherche et la culture, la reconnaissance des crimes coloniaux, ainsi qu'un véritable rééquilibrage des relations économiques héritées de la colonisation.

Le 25 mars dernier, le président du Ghana, John Dramani Mahama, a porté devant l'ONU une résolution qualifiant la traite négrière et l'esclavage racialisé parmi les crimes les plus graves contre l'humanité. Soutenue par les pays africains et caribéens, cette initiative marquait un tournant mondial.

Le temps d'exiger la réparation et la

dignité

Et La Réunion ? Notre île ne peut rester spectatrice. Nous faisons partie intégrante de cette histoire. Nous sommes les descendants de femmes et d'hommes arrachés à l'Afrique pour enrichir un système colonial fondé sur l'exploitation humaine.

Le temps est venu pour nos élus, nos institutions et nos forces vives d'exiger que la France soutienne ce processus international de justice réparatrice. Car il

ne s'agit pas de rouvrir des blessures : elles ne se sont jamais refermées.

Il s'agit enfin de construire l'avenir sur la vérité et la justice. À La Réunion, nous ne sommes pas des vestiges de l'Empire. Nous sommes un peuple debout, héritier des luttes de libération, partie vivante du monde africain. Et nous avons droit, nous aussi, à la réparation et à la dignité.

M.M.

10 mai : L'apport décisif du PCR

À La Réunion, la mémoire de l'esclavage est née des luttes populaires. Dès 1946, Raymond Vergès honore l'abolition avec un arbre de la Liberté, arraché par les conservateurs. En 1948, des milliers de Réunionnais défient l'interdiction de manifester pour célébrer le 20 décembre. Face à l'assimilation, le PCR défend l'identité réunionnaise et impose la reconnaissance du 20 décembre comme jour férié en 1982, avant d'inspirer la loi de 2001 reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité.

À La Réunion, la mémoire de l'esclavage ne date pas des cérémonies officielles parisiennes. Elle plonge ses racines dans les luttes populaires menées dès la sortie du régime colonial. En 1946, Raymond Vergès, maire de Saint-Denis, fit planter au Barachois un arbre de la Liberté pour honorer l'abolition de l'esclavage. Les conservateurs revenus au pouvoir l'arrachèrent. Mais ils ne purent arracher la mémoire du peuple. Deux ans plus tard, le 20 décembre 1948, les rues de Saint-Denis étaient noires de monde pour célébrer le centenaire de l'abolition défiant l'interdiction de manifester ordonnée par le maire réactionnaire. Syndicats, militants communistes, travailleurs et descendants d'esclaves marchaient ensemble pour dire que la liberté ne se mendie pas : elle se conquiert.

Puis vint le temps de l'assimilation. Il fallait taire l'histoire réunionnaise, effacer les luttes, faire oublier l'esclavage et ses conséquences. La départementali-

sation fut présentée comme une solution de progrès alors qu'elle installait un système de dépendance économique et politique prolongeant sous d'autres formes les logiques coloniales.

Face à cette offensive contre l'identité réunionnaise, le Parti communiste réunionnais plaça la question culturelle et mémorielle au cœur du combat politique. Malgré la répression, malgré les interdictions, le 20 décembre continua d'être célébré. Dans les années 1970, les communes dirigées par les communistes sortirent ces célébrations de la clandestinité. Ce combat populaire imposa finalement à l'État français la reconnaissance officielle du 20 décembre comme jour férié à partir de 1982.

Mais la bataille pour la vérité ne pouvait s'arrêter là. Reconnaître une date ne suffisait pas. Il fallait reconnaître le crime. Le 22 décembre 1998, les députés réunionnais Élie Hoarau, Huguette Bello et Claude Hoarau déposèrent une proposition de loi visant à faire reconnaître la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité. Cette initiative ouvrit la voie à la loi portée ensuite par Christiane Taubira et adoptée à l'unanimité par le Parlement le 10 mai 2001.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail
:journal.temoignages@gmail.com
SITE web : www.temoignages.re
Publicité :journal.temoignages@gmail.com
CPPAP : 0916Y92433

Accord pour l'ouverture d'un centre de formation Huawei à l'Université d'Antananarivo

L'Université d'Antananarivo et Huawei ont signé un accord pour créer un centre de formation TIC de haut niveau à Madagascar. Ce projet pourrait offrir aux jeunes Réunionnais, sous réserve d'accords universitaires, une alternative régionale aux études en France. Plus besoin d'aller dans un lointain pays d'outre-mer pour devenir technicien ou ingénieur télécom : des formations d'excellence pourraient désormais être accessibles près de La Réunion, au cœur de la dynamique Afrique-Chine. Madagascar pourrait redevenir une destination universitaire naturelle pour les Réunionnais.

Ce futur centre ambitionne de doter l'université d'équipements modernes et d'infrastructures adaptées afin de former les étudiants aux technologies utilisées dans les réseaux et systèmes numériques de nouvelle génération. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Ndaohialy Manda Vy Ravonimanantsoa, du ministre du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications, Mahefa Andriamampiadana, ainsi que de l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Ji Ping.

Madagascar acteur majeur du développement numérique

À travers ce partenariat, Madagascar affirme sa volonté de devenir un acteur majeur du développement numérique dans notre région et de renforcer la formation de jeunes dans les domaines des télécommunications, des réseaux et des technologies numériques.

L'Université d'Antananarivo, sous la direction de son président, le professeur Rivoarison Randrianasolo, mettra à disposition un espace dédié sur le campus et garantira les ressources nécessaires au fonctionnement du centre. Huawei Madagascar, dirigée par Wu Yulin, assurera pour sa part l'installation des équipements technologiques ainsi que l'encadrement des formations techniques.

Le « Huawei Training Center » sera ouvert aux différentes académies Huawei, notamment celles de la Faculté des Sciences (MISA) et de l'École Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (ESPA). L'objectif est de développer des compétences pratiques de haut niveau et de contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'ingénieurs et de techniciens spécialisés

dans les TIC.

Opportunité majeure pour les jeunes Réunionnais

Cette initiative pourrait également représenter une opportunité majeure pour les jeunes Réunionnais souhaitant accéder à des formations de haut niveau dans les secteurs du numérique et des télécommunications. Si un accord venait à être conclu entre l'Université d'Antananarivo et les autorités ou établissements d'enseignement de La Réunion, des étudiants réunionnais pourraient intégrer ce centre de formation Huawei, à condition d'avoir le niveau académique requis.

Une telle perspective changerait profondément la vision de l'enseignement supérieur dans la région. Pour de nombreux jeunes Réunionnais, il ne serait plus forcément nécessaire de partir en France hexagonale pour bénéficier d'une formation technologique avancée. Désormais, des cursus de haut niveau pourraient être accessibles à Madagascar, à proximité immédiate de La Réunion, dans un environnement régional en pleine mutation numérique.

Madagascar peut redevenir une destination universitaire naturelle pour les Réunionnais

Depuis plusieurs années, la diplomatie française exclut La Réunion de la dynamique croissante de coopération entre l'Afrique et la Chine, notamment dans les domaines des infrastructures, du numérique et des nouvelles technologies. Pourtant, Madagascar pourrait redevenir, comme autrefois, une destination universitaire naturelle pour les Réunionnais, en particulier pour des formations inexistantes sur l'île. Beaucoup de cursus spécialisés ne sont aujourd'hui accessibles qu'en France, dans des universités situées à des milliers de kilomètres, dans un territoire européen éloigné de l'océan Indien.

Le développement de partenariats régionaux autour de centres d'excellence comme le « Huawei Training Center » pourrait ainsi ouvrir une nouvelle voie : celle d'un enseignement supérieur plus proche, plus adapté aux réalités de l'océan Indien et davantage connecté aux dynamiques économiques émergentes entre l'Afrique, l'Asie et les îles africaines de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice et La Réunion).

Oté

Kontra Pec : ankor in sign la défayanss nout dévlopman

Mézami mwin la fine dir azot mwin la pwin in bone opinyon bann pti kontra. Pou la bone rézon sa i mète in bonpé d'moune dann la prékarité épi dann linsékirité. La prékarité pars avèk sa i fé pa, dann lo mond ni viv, inn vi avèk bann pti salèr-la kan ou néna ; pars kan ou na pwin ou lé dépendan...

Ni di soiuvan la loi 19 mars 46 sé la loi l'égalité ébin kèl égalité si néna si tèlman la diféranss rante lé z'inn é lé zot. Aprésa néna karant pour san d'moune sou lo sèye la povreté mèm in bon poursantaz demoune dann la privassion épi la mizèr. Arzout èk sa pou bann zanfan néna la moityé i viv dann in famiye pov é sa lé pa fè pou garanti zot l'avnir.

Mézami la ni parl pa madégaskar, ni lé Komor, ni d'ote péi demoune lé privé bonpé komodité. La ni parl la Rényon, départman dopi 1946, dann in péi sré parétil la sizyèm puissans du mond avèk toute promèss la fé anou dopi katrovin z'an ziska zordi.

Lo doktèr Raymond Vergès épi De Lépèrvanche l'avé zamé réklam sa pou n out péi.an kontrèr zot téi réklam inn vi korèk pou la popilassion é sirtou pa bann pti kontra pou bann travayèr, ni lo shomaz, ni lo mal dévlopman.

Ala lo fon dé shoz ! ala la trist réalité ! é manyèr k'i sava lo kontenu l'égalité lé riskab d'ète abnkor in mo kreu... mé la korde i kass koté li lé faye konm téi shante dann in shanson bann zétidyan téi shante néna in bon koup de tan.

A bon antandèr salu !

Justin